

# ÉCOLE DE TENNIS - 2024-2025

## CONDITIONS GÉNÉRALES

L'inscription à des prestations de l'école de tennis implique l'acceptation des présentes conditions:

**1. Période:** L'école de tennis organise des cours collectifs du 2 septembre 2024 au 13 juin 2025. Les cours n'ont pas lieu lors des vacances scolaires vaudoises. Lors d'une annulation par l'école de tennis, le cours sera rattrapé soit le 5 janvier, soit la semaine du 16 au 20 juin 2025.

**2. Date limite d'inscription:** Nous acceptons les inscriptions **jusqu'au vendredi 7 juin 2024**. Les nouvelles inscriptions seront acceptées uniquement s'il reste des places libres.

**3. Confirmation:** Le nombre de places est limité et priorité pour les élèves existants. L'inscription est confirmée fin juin par email et avec la publication des groupes et les horaires affichés au Centre et publiés sur notre site web: [www.ecole-fairplay.com](http://www.ecole-fairplay.com).

**4. Tarifs:** Les tarifs indiqués comprennent la prestation d'enseignement dispensée par les moniteurs ainsi que la location du terrain de tennis et la cotisation du club. Toutes les autres prestations sont exclues (assurance, matériel, etc.)

**5. Assurances:** Les assurances accident et responsabilité civile sont à la charge des participants.

**6. Paiement:** Vous recevrez une facture en septembre 2024. Les cours peuvent être payés au secrétariat (021 946 42 46 ou [info@centrefairplay.ch](mailto:info@centrefairplay.ch)).

### 7. Conditions spécifiques aux cours:

- Les cours sont organisés pour les enfants de 5 à 18 ans (l'âge au premier jour de l'école de tennis)
- Les cours collectifs ont lieu à partir de 3 participants et peuvent aller jusqu'à 6 participants.
- Les cours sont formés dans la mesure du possible par âge et par niveau.
- Les cours finissent cinq minutes avant l'heure pour prendre congé des participants et commencer le cours suivant à l'heure. L'enfant est sous la responsabilité de l'accompagnant dès la fin du cours.

**8. Annulation ou interruption:** Pour les cours collectifs, le montant des cours qui n'ont pas été suivis est uniquement remboursé en cas de blessure sur présentation d'un certificat médical pour une durée supérieure à 3 semaines.

**9. Equipment:** La raquette est à la charge du participant, tenue de sport et chaussures de tennis exigées.

**10. Droit à l'image:** Le client donne au Centre Fairplay et l'école de tennis l'autorisation de publier ou de diffuser les photographies et les vidéos prises durant les cours, stages, tournois et événements (ex: publications, site web, réseaux sociaux, etc.) Si vous ne souhaitez pas donner votre autorisation, prière de nous en informer par écrit ([info@ecole-fairplay.com](mailto:info@ecole-fairplay.com)).

Toute l'équipe de l'école de tennis du Centre Fairplay vous remercie de la confiance que vous lui accordez.